



JOURNAL DE L'ORIENTATION

Tout ce qu'il faut savoir sur :
BAC ASSP

Lycée Professionnel et Technologique Blanche de Castille - Fontainebleau
Enseignement Supérieur

Tél : 01 64 22 30 07 - www.bdcfontainebleau.com

Banque d'images:  freepik

Source information: onisep.fr

Qu'est ce que le lycée professionnel?



OBJECTIFS

- Le bac professionnel offre une qualification reconnue sur le marché de l'emploi et répond à la demande des entreprises de la production et des services. L'enseignement se réfère à des métiers et comprend des stages appelés PFMP (périodes de formation en milieu professionnel). Il permet d'**accéder rapidement au monde du travail** mais aussi de continuer ses **études dans l'enseignement supérieur**, principalement en BTS.

ACCÈS EN BAC PROFESSIONNEL

- **En fin de 3e**, lors des vœux d'orientation, les élèves choisissent leur spécialité de bac professionnel.
- **Après un CAP**, il est possible de poursuivre une formation vers le bac professionnel en 2 ans, dans une spécialité en cohérence avec celle du diplôme obtenu. Ils intègrent alors la classe de 1re professionnelle.
- **Après une 2de générale et technologique**, la **réorientation** vers la voie professionnelle est à l'initiative de l'élève et de sa famille.

INSCRIPTION EN 2NDE PROFESSIONNELLE

- L'**admission** se fait **sur dossier** et **après avis du conseil de classe**.
- En CFA, l'admission se fait **sur dossier** et **signature d'un contrat d'apprentissage avec un employeur**.

Qu'est ce que le lycée professionnel? (suite)

UN PARCOURS EN 3 ANS

Il se compose :

- D'une **2^{de} professionnelle** qui permet d'aborder un champ professionnel (assez large) ou une filière (plus spécialisée) et commence à préparer l'élève à un bac professionnel précis ; d'une **1^{ère} professionnelle** ; d'une **terminale professionnelle**.
- Le cycle peut être suivi par la voie scolaire dans les lycées professionnels ou par la voie de l'apprentissage dans les CFA (centre de formation d'apprentis).

PROGRAMME

- Des enseignements généraux identiques pour tous les élèves, quelle que soit la spécialité de bac professionnel.
- Des **enseignements professionnels** et des **enseignements généraux liés à la spécialité du bac professionnel**, avec des différences selon que le bac professionnel relève du secteur de la production ou du secteur tertiaire.
- Des **périodes de formation en milieu professionnel** (22 semaines de stages réparties sur 3 ans).
- Un **accompagnement personnalisé** : tout au long du parcours de bac professionnel, ce dispositif sera proposé en fonction des besoins des élèves et de leurs projets personnels. Cet accompagnement personnalisé pourra prendre la forme d'un travail de soutien, d'approfondissement et d'aide à l'orientation, en particulier pour la préparation à la poursuite d'études.



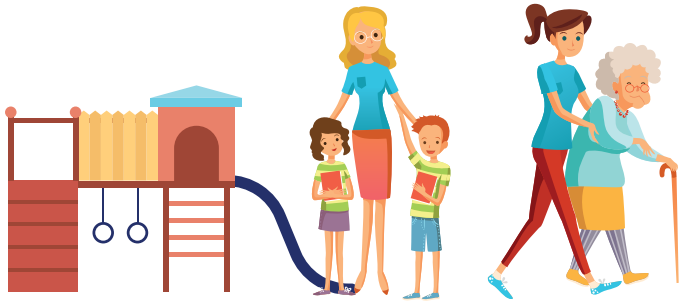
BAC Pro ASSP

Accompagnement Soins et Services à la Personne



PROFILS

S'adresse aux élèves provenant de **3ème**, de **seconde générale**, ou de **CAP AEPE** (Accompagnement Éducatif Petite Enfance).
Les **capacités à écouter** et à **aider les autres** sont indispensables.
Cette formation vise l'aide à la personne de façon transversale
(de l'enfant aux personnes âgées et les personnes malades ou handicapées)



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Insertion professionnelle
- Poursuite d'études supérieures
- Préparation aux formations sociales ou paramédicales
- L'élève dispose de dispenses de formation, de conditions d'accès spécifiques et d'un pourcentage de places réservées dans les formations préparant aux diplômes d'état d'aide-soignant et d'auxiliaire de puériculture.

ENSEIGNEMENTS

- **Enseignement professionnel : 15h**
(Biologie - Microbiologie - Ergonomie - Soins - Nutrition alimentaire - Services à l'utilisateur - Animation - Éducation à la santé - Sciences médico - sociales - PSE - éco-droit ou éco-gestion)
- **Enseignements généraux : 15h**
(Français - Histoire Géographie - EMC - Mathématiques - Sciences Physiques - Langues Vivantes - Arts)

NATURE DU DIPLOME

Diplôme national ou diplôme d'État

DURÉE DE LA FORMATION

3 ans

TEMPS DE FORMATION EN ENTREPRISE

22 semaines

NIVEAU TERMINAL D'ÉTUDES

BAC ou équivalent

PÉRIODES DE FORMATION EN ENTREPRISES

Semaines en 2nde Pro : 2 x 3 semaines

Semaines en 1ère Pro : 2 x 4 semaines

Semaines en Tale Pro : 2 x 4 semaines

ENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Français - Histoire - Géographie - EMC : 3h50

Mathématiques : 1h50

Langues Vivantes : 2h

Sciences Physiques : 1h50

Éducation Physique et Sportive : 2h50

Enseignement Artistique : 1h

Accompagnement Personnalisé : 3h



FONCTIONS

- Exercer des fonctions auprès de familles, d'enfants, de personnes âgées, de personnes en situation de handicap, vivant en logement privé, individuel ou collectif.

ACTIVITÉS

- Aider aux actes de la vie quotidienne et de maintien de la vie sociale.
- Encadrer de petites équipes de professionnels chargés de ces interventions.
- Travailler au sein d'associations, de collectivités territoriales, d'entreprises auprès d'employeurs particuliers, de structures d'accueil et d'hébergement.

LIEUX DE PFMP (STAGE)

- Structures sociales ou médico-sociales accueillant des personnes en situation en handicap (adultes ou enfants) ou des personnes âgées
- Structures d'accueil collectif de la petite enfance, écoles maternelles, crèches familiales
- Au domicile privé des personnes
- Structures ou associations d'aide à domicile
- Services de soins infirmiers à domicile

OPTION D : AUX DOMICILES

EN SECONDE - PFMP (STAGE)

Les six semaines se déroulent en structures sociales, médico-sociales, structures d'accueil de la petite enfance, écoles maternelles.

EN PREMIÈRE ET TERMINALE - PFMP (STAGE)

Les douze dernières semaines, au moins, se déroulent dans le secteur de l'aide à domicile.

QUELQUE SOIT L'OPTION CHOISIE, C'EST LE BAC PROFESSIONNEL ASSP QUI EST RECONNU PAR LE MILIEU PROFESSIONNEL, AUSSI BIEN EN STRUCTURES QU'À DOMICILE.



FONCTIONS

- Exercer des fonctions auprès de personnes en situation temporaire ou permanente de dépendance en structures collectives.

ACTIVITÉS

- Activités de soins d'hygiène et de confort.
- Aider aux actes de la vie quotidienne, de maintien de la vie sociale.
- Au sein de l'établissement employeur, activités de promotion de la santé en lien avec le projet d'établissement et activités de gestion.
- Activités d'Animation

LIEUX DE PFMP (STAGE)

- Établissements de santé, publics ou privés, établissements de rééducation fonctionnelle, de réadaptation.
- Structures médico-sociales ou sociales accueillant des personnes en situation de handicap (adultes ou enfants) ou des personnes âgées.
- Structures d'accueil collectif de la petite enfance, écoles maternelles.
- École élémentaire auprès d'accompagnant du jeune en situation de handicap.

OPTION S : EN STRUCTURES

EN SECONDE - PFMP (STAGE)

Les six semaines se déroulent en structures sociales, médico-sociales, structures d'accueil collectif de la petite enfance, écoles maternelles.

EN PREMIÈRE ET TERMINALE - PFMP (STAGE)

Les douze dernières semaines, au moins, se déroulent en établissements de santé ou en structures médico-sociales accueillant des adultes non autonomes.

QUELQUE SOIT L'OPTION CHOISIE, C'EST LE BAC PROFESSIONNEL ASSP QUI EST RECONNU PAR LE MILIEU PROFESSIONNEL, AUSSI BIEN EN STRUCTURES QU'À DOMICILE.

Examen - Baccalauréat



NATURE DES ÉPREUVES

ÉPREUVES	COEF.	NATURE	DURÉE
• Éducation Physique et Sportive	1	CCF	
• Histoire - Géographie - EMC	2,5	Ponctuelle Écrite	2h
• Français	2,5	Ponctuelle Écrite	2h30
• Langue vivante	2	CCF	
• Mathématiques	1,5	CCF	
• Physique - Chimie	1,5	CCF	
• Conduite d'un projet d'accompagnement	4	CCF	
• Analyse situation professionnelle	4	Écrite	4h
• Épreuves professionnelles	10	CCF	
• Arts Appliqués	1	Ponctuelle Écrite	2h
• Éco-gestion	1	Ponctuelle Écrite	2h

POURSUITE D'ÉTUDES



- **BTS SP3S** (Services et prestations des secteurs sanitaire et social)
 - **BTS ESF** (Économie sociale familiale)
 - **Diplôme d'État** de technicien de l'intervention sociale et familiale
 - **Diplôme d'État** d'auxiliaire de puériculture
 - **Diplôme d'État** d'aide-soignant
 - **Diplôme d'État** d'accompagnant éducatif et social
-
- **PARCOURSUP** pour accéder à : l'Institut Formation Soins Infirmiers, Éducateurs Jeunes enfants, Éducateurs Spécialisés, Brevet Animateur.

ET APRÈS ?



MÉTIER - DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

- Aide Auxiliaire de puériculture
- Aides-Soignants
- Infirmier
- ATSEN
- Éducateurs Jeunes enfants
- Éducateurs Spécialisés
- Accompagnants éducatifs auprès de la Petite Enfance
- Animateur
- Aide à domicile
- Accueillant familial
- Auxiliaire de Vie Scolaire

Journée Portes Ouvertes 19 Mars 2022

